

DROITS D'EXAMEN SESSION 2020

Diplôme(s) et/ou épreuve(s)	Candidats SCOL/CNED	Candidats LIBRES	Tous candidats OPTION FACULTATIVE ¹ (s'ajoute au tarif général)
BAC	175 \$	325 \$	50 \$ par option
EA	125 \$	165 \$	
BAC+EA	245 \$	390 \$	
DNB	115 \$	180 \$	
TARIF OIB (s'ajoute au tarif général)	150 \$		

¹ En deçà de 5 candidats inscrits pour une même option dans un même centre d'examen, ladite option pourrait ne pas y être organisée et les candidats inscrits pourraient dès lors être contraints de se déplacer vers un autre centre d'examen, par leurs propres moyens et à leurs frais. À défaut d'organisation par un autre centre d'examen, les candidats seraient dès lors remboursés des droits d'examens correspondants qu'ils auraient préalablement versés.

Nota Bene : Les droits d'examen fixés par le SEC correspondent aux montants qu'il doit encaisser pour chaque candidat inscrit. Le SEC ne prend en charge aucune dépense singulière relevant d'une organisation propre à un établissement centre d'examen ou liée à une situation spécifique (par exemple location provisoire de locaux extérieurs et/ou de mobiliers pour le déroulement d'épreuves écrites, en raison de travaux). L'établissement concerné dispose néanmoins de la faculté d'adopter une participation financière complémentaire aux droits d'examen de ses candidats ; participation qu'il ne reverse pas au SEC pour lui permettre la prise en charge directe de ses frais supplémentaires.